

# Mieux connaître pour mieux protéger

Sur les 833 espèces de la flore calédonienne évaluées depuis 2015 dans la « liste rouge » de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), 41% sont menacées, notamment par les feux de brousse. C'est l'un des éléments du bilan présenté par l'équipe de Vincent Tanguy à la province Nord, collectivité qui a été la première à soutenir la création de cette « liste rouge » portée par l'association Endémia.



Parmi les plantes inscrites sur la liste rouge de l'UICN, ce « palmier rasta » *Burretiockentia hapala* est classé « en danger ». Présent uniquement dans le nord de la Grande Terre, il est menacé par la dégradation de son habitat causée par le cerf et les feux de brousse. (Photo Endémia)

L'association Endémia vient de restructurer et de moderniser son site Internet avec tout un chapitre consacré aux résultats des évaluations de la liste rouge, la RLA pour Red list Authority. Cette nouvelle version facilite la recherche, qui peut désormais se faire par d'autres entrées que le seul nom scientifique des plantes. 30 000 visiteurs ont d'ailleurs accédé à ce portail l'an passé, essentiellement pour des informations d'ordre technique, comme l'a souligné Vincent Tanguy coordinateur de la RLA au sein de l'association Endémia, lors d'une présentation à la province Nord. Toutes les personnes qui, dans le Nord, de par leur activité professionnelle ou par passion personnelle s'intéressent à la flore calédonienne avaient été conviées pour ce bilan de deux années : gardes nature, botanistes professionnels et amateurs, techniciens forestiers ou animatrice du Comité organisateur du salon de l'horticulture etc... « Nous souhaitons susciter les échanges et favoriser l'appropriation des résultats par les différents acteurs » indique le coordinateur.

## 833 plantes inventoriées

Créée en 2001, l'association Endémia est née de la dynamique de la communauté des botanistes en Nouvelle-Calédonie. Elle compte à ce jour une soixantaine de membres. Fin 2014, une autorité locale de la liste rouge a été créée au sein de l'association, qui a reçu l'agrément de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) et est ainsi devenu son interlocutrice. Elle bénéficie du sou-

ten des collectivités, mais aussi des entreprises minières et de l'appui technique des organismes de recherche.

Cette autorité réunit quarante-huit botanistes, des experts locaux et internationaux, certains amateurs passionnés, tous détenteurs de connaissances sur la flore calédonienne et sur les menaces qui pèsent sur son intégrité. Ces experts participent à des journées d'évaluation. Il s'agit de dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur la flore.

Par là même, un inventaire de référence est constitué qui permet de mesurer les progrès accomplis, l'ampleur des enjeux et les défis à relever. Au moment de la création de la RLA en Nouvelle-Calédonie, seuls 5% de la flore calédonienne étaient classés sur la « liste rouge » de l'UICN. A ce jour, 833 plantes, soit 30% de la flore, sont désormais évaluées sur cette même liste.

« Nous avons constaté que la province Nord est en attente d'évaluations irréfutables. Elle a besoin de savoir si telle espèce est menacée ou non. Cela lui permet notamment de l'inscrire sur la liste des espèces protégées » souligne Vincent Tanguy. L'objectif est de déterminer le statut de conservation de la totalité des plantes calédoniennes d'ici 2020. ■



Arbuste restreint au massif minier de Tiébaghi à Koumac, ce *Polyscias munzingeri* a été classé « en danger critique d'extinction » lors de son évaluation en décembre 2016. Grandement menacé par l'activité minière en cours sur ce massif, il était supposé disparu. Une quinzaine d'individus ont été retrouvés au mois de janvier grâce à des prospections effectuées par Dominique Fleuret, botaniste passionné et membre de l'association Endémia. (Photo Endémia)



Vincent Tanguy, coordinateur de la liste rouge au sein de l'association Endémia (à droite), ici aux côtés de Jean-Jérôme Cassan, chef de service adjoint du service impact environnemental et conservation à la province Nord, a présenté le bilan de deux années de travail.



Le bilan dressé par la RLA permet de constater que sur les 833 espèces calédoniennes évaluées depuis 2015, 41% sont menacées (78 en danger critique, 147 en danger et 119 vulnérables). Les principales menaces sont les feux de brousse (59%), l'activité minière (39%) et les dégâts engendrés par les cerfs (28%).